



Les Rastingles

Assemblée Générale Ordinaire

Procès-verbal

Introduction

Le mercredi 18 Mai 2022 à 11h00, l'assemblée générale ordinaire de l'association « Les Rastingles » s'est tenue, dans la salle de l'association des Rastingles, sous la présidence d'Alain Chambrun, président de l'association. Les membres ont été convoqués par Email.

Le nombre de présents était de 37 personnes et le nombre de représentés de 13 personnes. Soit 50 personnes sur 80 membres actifs à jour de leur cotisation, c'est à dire 62% des effectifs de l'association. La feuille de présence disponible indique le détail des personnes présentes et représentées.

La mairie de Restinclières est représentée par Mme Catherine Chambrun.

A l'occasion de la signature de la feuille de présence, la carte 2022 « génération mouvement » a été remise à chaque présent.

Le président ouvre la séance et après un mot de bienvenue et remerciements à nos adhérents et membre du conseil qui donnent de leur temps pour mener les marches, organiser et administrer les sorties et convivialités.

Rappel de l'ordre du jour :

- Émargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs
- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport moral de l'association pour l'année 2021
- Rapport financier
- Fixation de la cotisation
- Perspectives pour l'année 2022
- Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau
- Questions diverses

Désignation du président de séance et du secrétaire

M Alain Chambrun est désigné président de séance et Mme Catherine Chambrun secrétaire chargée de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Le président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Rapport moral de l'association par le président



Résumé du rapport :

Jeux

Groupe de tarot de 8 personnes tous les mardis après-midi. Il est rappelé que d'autres jeux sont à la disposition des personnes venant jouer (scrabble, ...).

Marche

40 marches menées sur Restinclières / Beaulieu et communes voisines (de mi-septembre à fin Décembre)

- Marche à BOISSERON
- Marche à CASTRIES
- Marche à VERARGUES

Les sorties d'une journée organisées par Les Rastingles ou nos partenaires :

- LYON

Les activités hors marche

- BARBECUE (42 Participants, offert par l'association)

Résultat du vote

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier par le Président

Résumé du rapport

Présentation de quelques chiffres

- Adhérents : 165
- Actifs : 80
- Dans le groupe Tarot : 8
- Dans le groupe Marche : 78

Bilan 2021

- Les comptes sont positifs
- Les ressources 2021 viennent de la subvention de la mairie 350 € ainsi qu'exceptionnellement une du Département de 500 €.
- Pour mémoire, la somme de 3000 € provenant de ma présidence à l'Age D'or en 2015, nous sert jusqu'à présent pour couvrir les frais de sortie avant encaissement des chèques
- Les dépenses principales sont les timbres « Génération Mouvement », les approvisionnements pour les repas.
- Au 31 décembre 2021, le solde de banque est de 4166,92 €
- Les cotisations 2021 n'ont pas été encaissées, chèques détruits pour ceux qui avaient payés malgré les couvre feux et confinement covid de l'époque (gratuité pour 2021).

Résultat du vote

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Visibilité et Communication



La journée des associations en Septembre 2021.

12 nouveaux adhérents pour 2022, quelques-uns recrutés lors de cette journée.

- Flyer de l'association sur le site Internet de la mairie
 - <http://restinclieres.com/vie-associative>
- Centralisation de toutes les photos sur google photo avec partage des albums
 - <https://www.les-rastingles.fr>
- Gestion des adhérents intégrée à notre site Internet
- Trombinoscope des adhérents
- Communication par Email
 - Attention aux faux emails. L'association utilise uniquement deux adresses email pour communiquer avec les adhérents : les.rastingles@gmail.com et contact@les-rastingles.fr
 - En aucun cas l'association ne demande des informations confidentielles par email.

Délibération : fixation de la cotisation

L'assemblée générale décide de conserver le montant de la cotisation à 13euros

Perspectives pour l'année en cours par le président

Au programme de l'année 2022, il est envisagé les points suivants :

- Sortie le 22 avril à Marseillan (repas à la ferme marine), visite jardin d'Adrien et moulin à huile. La journée débutera par la marche traditionnelle de Balaruc à Bouzigues.
- Projet atelier généalogie par Robert Bailly
- Projet atelier philatélie par Jean-François Aleman
- Appel à candidature pour le renouvellement du bureau
- Renouvellement du bureau (Président, secrétaire et trésorière)
- Repas pour le cercle jeux salle des Rastingles
- Repas de fin de saison à l'auberge de Lunel fin juin
- Journée des associations en Septembre
- Barbecue en Octobre
- Repas raclette en décembre
- Malou et Hugues travaillent sur un projet de marche culture pour la rentrée d'automne

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Trois membres du Conseil d'Administration doivent être renouvelés

- Catherine Chambrun : se représente
- Josette Fayd'herbe : se représente
- Loïc Marsollier
- Serge Degoulangue : se représente

Les postes du bureau :

Loïc Marsollier, ne souhaite pas être renouvelé au Conseil d'Administration, le poste de secrétaire est à pourvoir.

Annie Marsollier cède le poste de trésorière.



Alain Chambrun souhaite céder le poste de Président

La demande est faite à l'assemblée pour de nouveaux membres, et les 3 postes du bureau à pourvoir.

Gabriel Lucien Harrus, membre du conseil reprend le poste de trésorier dès consolidation des comptes au 15 juillet

Poste de secrétaire non pourvu

Poste de président à pourvoir

Résultat du vote

La nouvelle composition du Conseil d'Administration est adoptée à l'unanimité

Questions diverses.

Le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou leurs suggestions.

Demande collégiale est faite pour passer la marche du lundi après-midi au matin 9h00 même jour en raison de la chaleur.

Mr Alain Da Silva demande des éclaircissements au sujet de la salle des Rastingles.

Cette salle de la mairie était inoccupée, elle nous a été dédiée, équipée exclusivement par les Rastingles, son mobilier et son matériel pour les jeux et convivialités.

Elle a été forcée et vandalisée, notre armoire cassée, réfrigérateur et son contenu pillé ainsi que des excréments jusqu'au plafond

Elle est prêtée à d'autres associations ponctuellement et sans aucun problème, excepté que nous étions rarement au courant.

Elle semble également servir à d'autres personnes, constaté par des objets déplacés ou des restes de repas

Point noir : la salle est maintenant en location en extérieur et mis en œuvre de façon unilatérale.

Pas de retour sur l'état des lieux.

Rendue propre et non pas plus propre. Notre bocal cafetière disparu, des parts de pizza dans le micro-onde et notre table de projection cassée, et cela n'a jamais été signalé par les loueurs ou états des lieux.

Mr Da Silva demande des éclaircissements sur les inscriptions de la sortie Bouzigues, de ne pouvoir y inscrire son épouse non adhérente et avait donc pris l'option de ne pas s'inscrire seul.

Je lui rappelle que ces sorties sont en priorité pour les adhérents car les places sont limitées et avec une participation financière de l'association.

Néanmoins si des places sont disponibles et avec des désistements, nous ouvrons aux conjoints au prix coûtant.

Mr Da Silva annonce une création d'association jeux pour reprendre cette activité et ne plus dépendre du nom des Rastingles avant la fin 2022.



Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire

A 11h50, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance et invite les participants à partager l'apéritif déjeunatoire préparé par Serge.

Le président de séance

Alain CHAMBRUN

La secrétaire de séance

Catherine CHAMBRUN